## COMMUNE DE MALZÉVILLE CONSEIL MUNICIPAL SÉANCE DU 14 DECEMBRE 2011

Conseillers municipaux en exercice: 29

Membres présents à la séance: Jean-Pierre FRANOUX, Béatrice ANTOINE, Bertrand KLING, Marie-Dominique MAROLDT-GAUTIER, Jean-Pierre ROUILLON, Francine PIERRE, Jean-François PASQUET, Odile CHANDELIER, Daniel THOMASSIN, Bernard PIERRAT, Michèle BONNENTIEN, Colette MESNIER, Malika TRANCHINA, Claude FINANCE, Pascal PELINSKI, Véronique DEVIGNES, Gérard VIRY, Elisabeth LETONDOR, Elsa PLUMIER, Bernard BRAUN, Geneviève FLEURY, Sophie WAKEFORD.

Votants: 26

Conseillers absents excusés: Claudine JACQUEMIN, Samia MESSALTI, Jean-Marie HIRTZ.

Conseillers absents non excusés:

Procurations: François KLAEYLE à Marie-Dominique MAROLDT-GAUTIER,

David CARABIN à Elisabeth LETONDOR, Yves COLOMBAIN à Geneviève FLEURY, Marc BARRON à Sophie WAKEFORD.

Secrétaire de séance : Bernard BRAUN

Date convocation: 08 décembre 2011

N° 089/2011

Objet : Création d'une plate-forme de mobilité durable et citoyenne pour les seniors

Rubrique: 8.7

Rapporteur: Marie-Dominique MAROLDT-GAUTIER

Monsieur le Maire expose au conseil municipal qu'en complément des transports existants, il convient de répondre aux besoins de transports des personnes âgées de Malzéville.

Actuellement, et malgré les demandes répétées de la ville, tous les quartiers de la commune ne sont pas desservis par des transports en commun et toutes les personnes âgées n'ont pas l'autonomie suffisante pour en disposer librement.

La ville a effectué, au printemps dernier, une enquête sur la mobilité des séniors, 779 questionnaires ont été adressés aux personnes de 70 ans et plus.

Pour faciliter le déplacement des usagers et ainsi répondre aux attentes manifestées dans le questionnaire, Monsieur le Maire souhaite expérimenter la mise en place d'une plate-forme de mobilité durable et citoyenne pour les séniors de Malzéville.

## Il propose de créer :

« une bourse de parrains à la mobilité »,

Cette expérience originale autour d'une mobilité durable et solidaire a déjà recueilli l'adhésion d'une centaine de volontaires.

Le CCAS sera chargé de mettre en lien les différents protagonistes, à compter de février 2012.

- une navette hebdomadaire à destination d'un grand magasin, avec une prise en charge du sénior directement à son domicile.

L'inscription se fera au CCAS avec une participation financière de 2€ par trajet aller-retour. Il est proposé de débuter ce dispositif, à titre expérimental, sur le secteur du Nid pour une période de 6 mois.

Vu l'avis favorable de la commission solidarité, emploi et politique de la ville du 19 octobre 2011,

## Le conseil municipal, Après en avoir délibéré à l'UNANIMITÉ,

- AUTORISE la création d'une plate-forme de mobilité durable et citoyenne à destination des seniors de la ville de Malzéville, suivant les critères ci-dessus visés.

Date: 14 décembre 2011

Lieu: Salle du conseil municipal, 14 rue du Général de Gaulle Date de transmission à la Préfecture: 16 DEC, 2011 N° Accusé de réception: 2011 1214 - 11\_029 - DE

Affichage: 19 DEC. 2011

Le Maire,

Jean-Pierre FRANOUX

REMANDER

RANOUX